



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM et les collectivités d'outre-mer de la zone euro en 2016

En 2016, le paysage bancaire continue sa mutation dans les DFA et l'océan Indien et les projets de transformation des principaux groupes bancaires nationaux se poursuivent. Le maillage du territoire (nombre d'habitants par guichet et par distributeur automatique) reste contrasté selon les géographies et les indicateurs. Le niveau de bancarisation progresse dans l'ensemble des départements et collectivités d'outre-mer de la zone euro (DCOM), mais reste inférieur à celui observé sur la France entière.

Le niveau d'activité des banques étudiées augmente. Porté par les crédits à l'habitat des ménages et pour les DFA par les crédits d'investissement aux entreprises également, l'encours de crédits est en hausse dans les DFA (+3,2 % en 2016) et dans l'océan Indien (+3,2 % en 2016). De même, la collecte des dépôts est en nette augmentation dans les deux zones (+6,4 % et +5,8 %, respectivement). Ce dynamisme permet la poursuite de la diminution du besoin de refinancement dans les DFA, mais pas pour l'océan Indien en raison de la diminution des fonds propres.

La qualité des portefeuilles de prêts s'améliore : le taux des créances douteuses baisse de 0,8 point à 6,1 % dans les DFA et de 0,6 point à 6 % dans l'océan Indien.

Alors que le produit net bancaire (PNB) est en hausse de 1,3 % dans les deux zones, le résultat net des banques étudiées s'inscrit en forte baisse, de 30,4 % dans les DFA et de 15,1 % sur l'océan Indien. En effet, les conditions d'exploitation se sont dégradées et le coefficient d'exploitation s'inscrit en hausse de 1 point, à 73,7 %, dans les DFA et de 3,7 points, à 67,7 %, dans l'océan Indien. Par ailleurs, le coût du risque augmente en 2016 dans les DFA et retrouve son niveau des années antérieures, après une année 2015 exceptionnelle.

Compte tenu de la baisse du résultat net, les indicateurs de rentabilité marquent le pas pour les deux zones : la rentabilité reste toutefois à un niveau supérieur à celui observé sur la France entière.

Secteur bancaire en 2016 (tous établissements du secteur bancaire)

	Guadeloupe + IDN	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte	St-Pierre-et-Miquelon	DCOM zone euro	COM zone FCFP	France entière
Établissements bancaires (EB) installés localement	19	16	19	21	7	5	33	16	983
<i>dont</i> Établissements de crédit (EC)	10	9	10	9	6	3	16	8	363
Établissements de crédit spécialisés (ECS)	4	3	4	6	0	1	7	1	80
Sociétés de financement (SF)	4	2	4	5	1	1	9	7	183
Effectifs ⁽¹⁾	1 733	382	1 406	2 467	118	49	6 155	2 316	402 010
Nombre de comptes par habitant	1,09	0,56	1,22	0,96	0,31	1,29	0,92	0,79	1,26
Nombre de cartes bancaires par habitant	1,59	0,85	1,73	0,92	0,44	0,96	1,14	0,90	1,03
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 530	5 707	2 617	3 502	6 355	1 211	3 346	1 996	2 360
Nombre d'habitants par DAB/GAB	1 051	1 902	987	1 330	3 458	1 514	1 315	1 306	1 068
Encours de crédits (millions d'euros) ⁽²⁾	9 839	3 188	9 456	20 620	1 003	178	44 283	14 375	2 750 198

(1) Source données "France entière" : BCE

(2) DCOM zone euro : tous EB (installés localement ou non), COM zone FCFP : tous EB de la zone d'émission et hors zone d'émission, France entière : EC, ECS et SF uniquement.

UN SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER EN MUTATION

Si le système bancaire des DCOM conserve des caractéristiques qui lui sont propres (taille réduite du marché, poids des coûts de structure et niveau élevé de sinistralité), les places bancaires ultramarines convergent progressivement vers le système bancaire métropolitain du fait d'évolutions intervenues ces dernières années. La quasi-totalité des établissements exclusivement locaux a disparu en raison de rapprochements avec de grands groupes bancaires hexagonaux ou internationaux. Ces changements structurels se poursuivent avec l'objectif d'atteindre une meilleure efficacité et ainsi permettre une amélioration de la rentabilité des activités à travers deux grands volets : la mutualisation des dépenses les plus lourdes comme l'informatique et l'optimisation des organisations.

Le secteur bancaire local occupe un rôle central dans le développement de l'économie des géographies ultramarines de la zone euro à travers les financements accordés aux agents économiques, dont l'encours total s'établit à 40,6 milliards d'euros à fin 2016 (20,1 milliards d'euros dans les DFA et 20,5 milliards dans l'océan Indien). Son activité génère un PNB de plus de 1,55 milliard d'euros en 2016, ce qui représente 3,7 % du produit intérieur brut total des DCOM. Il emploie 6 135 personnes à fin décembre : 3 550 dans les DFA et 2 585 dans l'océan Indien.

Les 33 établissements installés localement octroient 91,6 % des crédits accordés dans les DCOM en 2016, avec néanmoins une disparité entre les zones : cette part représente 88,7 % dans les DFA contre 94,8 % dans l'océan Indien. Le reste des financements est accordé par des établissements non installés dans la zone, intervenant pour la plupart depuis la métropole.

Depuis les trois dernières années, la densité des équipements bancaires diminue dans les DFA et augmente dans l'océan Indien, à Mayotte en particulier. L'équipement bancaire reste en général inférieur à celui de la France entière. En revanche, le niveau de bancarisation poursuit son amélioration et atteint en moyenne 0,92 compte ordinaire par habitant en 2016. Il reste cependant également en deçà du niveau observé sur la France entière où l'on enregistrait 1,26 compte bancaire par habitant en 2015.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre de celui de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement de l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur est réuni dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Suite à l'ordonnance n°2013-544 du 27 juin 2013 **relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement** modifiant le statut d'établissement de crédit et instituant le statut de société de financement, les établissements du secteur bancaire agréés par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) relèvent depuis 2014 de l'un des statuts juridiques suivants :

- **Le statut d'établissement de crédit (EC)** : délivré à des entités qui effectuent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et de réception de fonds remboursables du public.
- **Le statut de société de financement** : délivré aux entités qui effectuent uniquement des opérations de crédit.
- **Le statut d'établissement de crédit spécialisé** : accordé aux ex-sociétés financières qui n'ont pas fait de demande d'agrément pour devenir des sociétés de financement et qui réalisent cumulativement des opérations de crédit, d'intermédiation financière et « d'émission continue d'obligations et d'autres titres comparables ».

Certains établissements ont des statuts qui ne relèvent d'aucun des trois statuts cités. Ainsi, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) est un « établissement à statut particulier » et la Banque européenne d'investissement (BEI) est une « institution financière internationale ».

L'ACTIVITÉ BANCAIRE EST EN HAUSSE EN 2016

Cette partie du panorama repose sur l'analyse d'un échantillon de 13 banques, dont 8 situées dans la zone des départements français d'Amérique (DFA) et les îles du Nord (IDN) et 5 dans la zone océan Indien (La Réunion et Mayotte), avec pour certaines des implantations dans plusieurs géographies. Compte tenu de l'évolution du paysage bancaire dans les géographies ultramarines, avec un mouvement de concentration qui s'accélère depuis 2014, les échantillons ont été étendus pour ne plus se limiter aux banques de plein exercice afin de couvrir quasiment l'ensemble des établissements de crédit installés localement (ECIL) d'une place, en se focalisant toutefois sur les banques généralistes (hors CASDEN et Banque Postale, notamment). Les données présentées ne sont donc pas comparables avec celles présentées dans les publications antérieures.

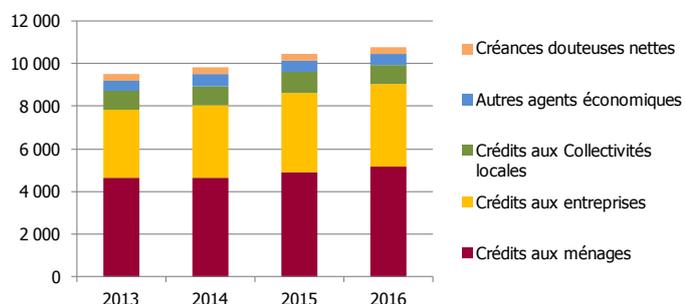
Les crédits et les dépôts augmentent

Le bilan agrégé des banques de l'échantillon étudié (c.f. note méthodologique *en dernière page*) progresse de 1,6 % à 32,11 milliards d'euros au 31 décembre 2016.

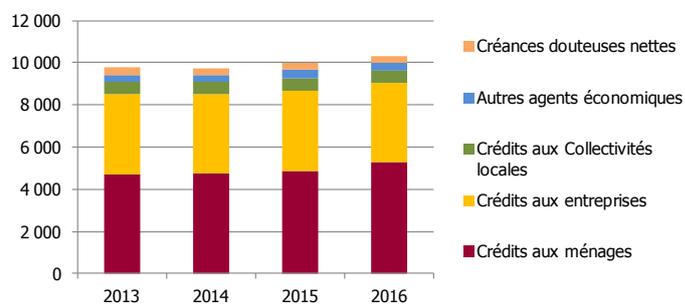
Dans les DFA, l'activité bancaire prolonge sa croissance sur l'exercice 2016 (+3,6 % après +5,1 % en 2015). Le total du bilan des banques de l'échantillon s'établit à 16,4 milliards d'euros. La collecte des dépôts de la clientèle poursuit sa dynamique de hausse soutenue (+6,4 %, après +6,2 % en 2015). Le portefeuille de prêts octroyés affiche également une augmentation (+3,2 % en 2016) légèrement moins appuyée que celle des dépôts, après une forte croissance (+6,6 %) l'année précédente. Cette hausse des crédits est portée par la progression des crédits d'investissement aux entreprises (+10,5 %) et dans une moindre mesure celle des crédits à l'habitat des ménages (+6,5 %).

Dans l'océan Indien, les banques de l'échantillon affichent un total bilan en repli de -0,4 % sur un an (contre +6,4 % en 2015), à 15,7 milliards d'euros. Cette évolution résulte principalement de la diminution des opérations de trésorerie. La collecte des dépôts à la clientèle augmente en revanche de 5,8 %, après +4,6 % en 2015. De même, l'encours de crédits s'inscrit en croissance pour la deuxième année consécutive (+3,1 % en 2016 et +2,8 % en 2015), soutenu par les crédits à l'habitat des ménages (+8,1 %). Cette dernière hausse de l'encours s'explique toutefois partiellement par un moindre recours à la titrisation par certaines banques. Ce phénomène s'observe également pour les crédits à l'habitat des ménages des DFA.

**Évolution des crédits dans les DFA
(en millions d'euros)**



**Évolution des crédits dans l'océan Indien
(en millions d'euros)**

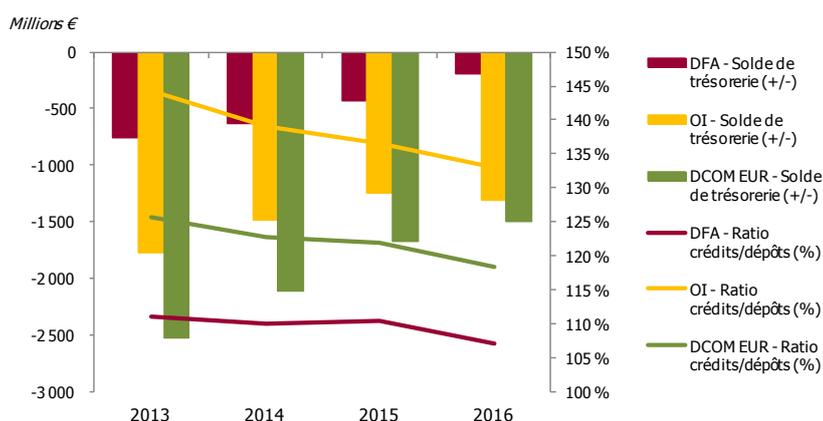


Les financements accordés par les banques locales sont structurellement plus élevés que les dépôts collectés. Cependant, l'écart de financement tend à se réduire depuis plusieurs années, que ce soit pour les DFA ou l'océan Indien. Le ratio « crédits/dépôts de la clientèle » s'établit ainsi en 2016 à 107,1 % dans les DFA et à 133 % dans l'océan Indien. *A contrario*, le recours au marché interbancaire se réduit. Ainsi, en 2016, les opérations de trésorerie et interbancaires représentent 19,8 % du total du passif des banques des DFA (-2,3 points sur l'année) et 20,5 % du total du passif des banques de l'océan Indien (-1,9 point sur l'année).

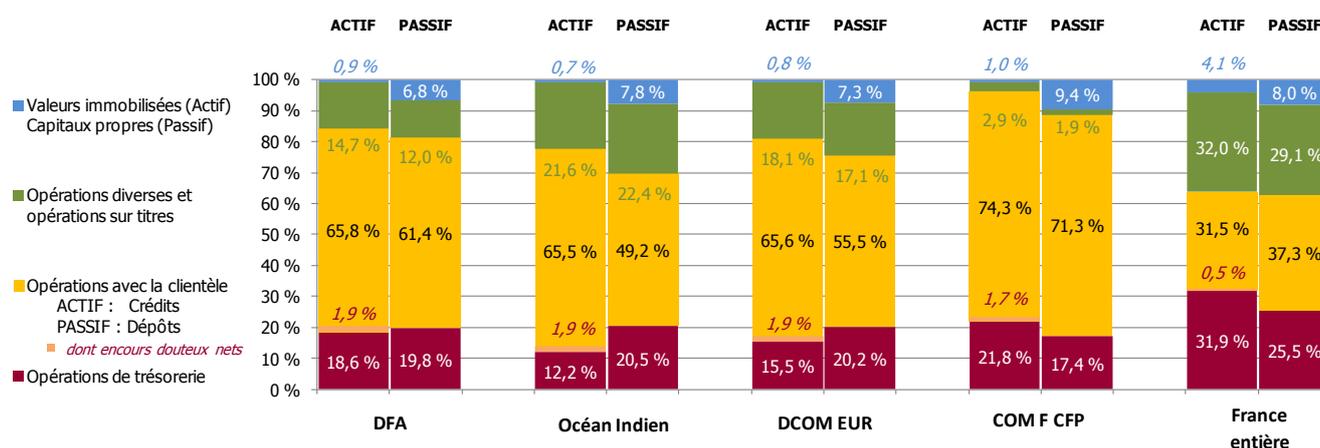
Ainsi, bien que structurellement déficitaire, le solde des opérations avec la clientèle pour l'échantillon des DFA s'améliore à nouveau, de près de 275 millions d'euros. Il s'établit à -714 millions d'euros fin 2016. Après prise en compte des soldes des autres types d'opérations, le besoin de trésorerie se réduit de 236 millions d'euros pour atteindre 193 millions d'euros en 2016.

La progression de l'encours des dépôts, qui constitue la ressource principale de financement de l'encours de crédit, étant plus dynamique que celle des crédits, le solde déficitaire des opérations avec la clientèle pour l'océan Indien se réduit de 4,4 %, à 2,55 milliards d'euros. Toutefois, en raison d'une diminution des fonds propres, le besoin de trésorerie globale des banques se creuse de 5 %, passant de -1,25 milliard d'euros en 2015 à -1,31 milliard d'euros en 2016.

Évolution du ratio crédits/dépôts et du besoin de trésorerie



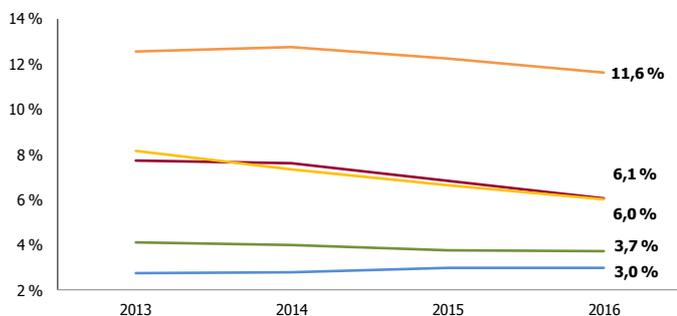
Décomposition du bilan des banques ultramarines (2016)



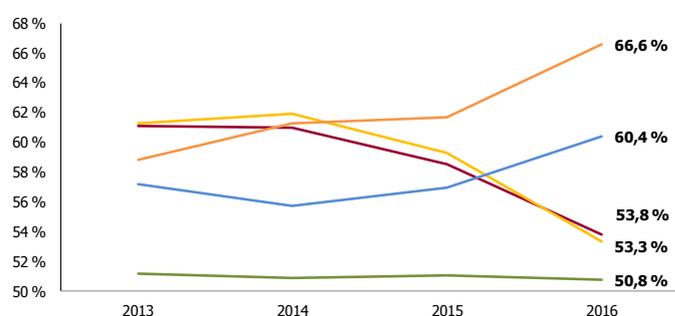
La qualité des portefeuilles de prêts s'améliore

La qualité du portefeuille de crédits des banques de l'échantillon des DFA s'améliore avec un taux de créances douteuses de 6,1 % en 2016 (contre 6,8 % en 2015). Le taux de créances douteuses des banques de l'océan Indien s'améliore également, passant de 6,6 % en 2015 à 6,0 % en 2016. En dépit de ces améliorations, les taux de créances douteuses restent plus élevés sur les DCOM que ceux observés pour la France entière. Parallèlement, on observe une baisse significative du niveau de provisionnement, avec un taux de 53,8 % dans les DFA (- 4,7 points), et de 53,3 % dans l'océan Indien (-6 points). Le niveau de couverture de ces créances par des provisions est également plus élevé pour les DCOM que celui observé pour la France entière.

Évolution du taux de créances douteuses



Évolution du taux de provisionnement des créances douteuses



— DFA — Océan Indien — France entière — Nouvelle-Calédonie — Polynésie française

Des indicateurs de solvabilité différenciés selon les géographies

Les ratios de solvabilité des banques de l'échantillon des DFA sont plutôt en deçà de ceux observés pour les autres zones étudiées : le ratio fonds propres sur total bilan s'établit à 6,8 %. Les créances douteuses nettes représentent 27,9 % des fonds propres, un niveau plus élevé que sur l'océan Indien ou en Nouvelle-Calédonie, mais inférieur à celui observé pour les banques polynésiennes.

Le ratio fonds propres sur total bilan des établissements de l'océan Indien était de 7,8 % en 2016. Il est proche de celui enregistré pour la France entière (8 % en 2016) et les DFA. Le ratio créances douteuses/fonds propres, de 24,4 %, est l'un des plus faibles des géographies étudiées, supérieur cependant au niveau observé en Nouvelle-Calédonie.

Solvabilité

	2013					2016				
	DFA	Océan Indien	France entière (1)	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	DFA	Océan Indien	France entière (1)	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française
Fonds propres / total bilan	6,8 %	9,1 %	7,5 %	8,5 %	10,0 %	6,8 %	7,8 %	8,0 %	8,9 %	10,3 %
Créances douteuses nettes / FP	30,5 %	24,1 %	7,7 %	11,1 %	43,1 %	27,9 %	24,4 %	6,5 %	10,3 %	29,2 %

(1) France entière : créances douteuses nettes hors crédit-bail et locations simples.

LA HAUSSE DU PNB, ABSORBÉE PAR LES COÛTS D'EXPLOITATION ET DU RISQUE, NE SUFFIT PAS À PRÉSERVER LA RENTABILITÉ DES BANQUES

Un PNB en hausse sur l'ensemble de la zone

Le produit net bancaire (PNB) des banques de l'échantillon augmente de 1,3 % en 2016 (après +1,6 % en 2015 et +1,9 % en 2014).

Principaux soldes du compte de résultats

DFA	(en millions d'euros)					Océan Indien	(en millions d'euros)				
	2013	2014	2015	2016	Var 16/15		2013	2014	2015	2016	Var 16/15
Produit net bancaire	636	644	657	665	1,3 %	478	491	496	503	1,3 %	
Résultat brut d'exploitation	177	175	179	175	-2,4 %	171	178	178	162	-9,1 %	
Résultat d'exploitation	128	138	170	135	-20,3 %	160	178	156	143	-8,7 %	
Résultat courant avant impôt	127	133	169	133	-21,2 %	157	177	157	144	-8,4 %	
Résultat net	83	94	113	79	-30,4 %	121	114	116	98	-15,1 %	

Dans les DFA, le PNB agrégé des banques augmente de 1,3 % pour atteindre 665 millions d'euros en 2016, après une hausse de 1,9 % en 2015. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des commissions nettes (+3,8 %), portée par la hausse des commissions d'opérations de services financiers (+19,1 %), alors que les revenus des intérêts nets issus des opérations avec la clientèle et des opérations interbancaires sont en baisse (-1,9 %), dans un contexte de taux exceptionnellement bas.

Dans l'océan Indien, le PNB des banques enregistre également une augmentation et s'inscrit à 503 millions d'euros (+1,3 %). Les années 2015 et 2014 avaient également été marquées par une hausse du PNB, de +1,2 % et +2,7 % respectivement. Le dynamisme des commissions nettes (+8,5 %), alimentées par celles issues des opérations de services financiers (+34,4 %), permet dans cette zone de compenser la diminution des intérêts nets issus des opérations avec la clientèle (-4 %).

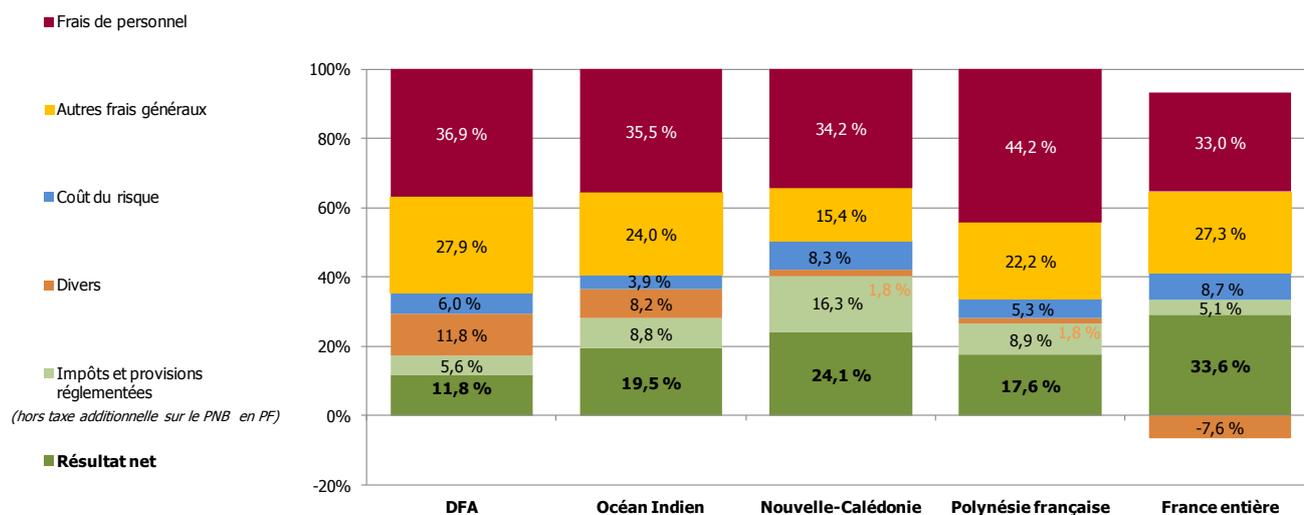
Dans ce contexte et compte tenu de la stabilité du coût des dépôts (0,6 % en 2015 et 0,7 % en 2014 et 2013), la marge sur les opérations avec la clientèle des banques des DFA se réduit légèrement (-0,4 point). Dans l'océan Indien, la marge des opérations avec la clientèle diminue également modérément, passant de 3,5 % en 2015 à 3,3 % en 2016, la stabilité du coût des dépôts (0,6 % en 2016 et 0,7 % en 2015) ne permettant pas de compenser l'abaissement du rendement des crédits à 4,2 % en 2016 (-0,4 point). Les marges globales d'intermédiation affichent cependant des niveaux plus élevés qu'en France entière (+2,3 points pour les DFA et +1 point pour l'océan Indien) en raison notamment d'un rendement moyen des crédits plus élevés.

	Marge moyenne sur opérations avec la clientèle			
	2013	2014	2015	2016
DFA	5,2 %	5,0 %	4,9 %	4,5 %
Océan Indien	3,4 %	3,4 %	3,5 %	3,3 %
Nouvelle-Calédonie	3,4 %	3,7 %	3,7 %	3,6 %
Polynésie française	4,1 %	4,0 %	3,9 %	3,8 %
France entière	n/d	n/d	n/d	n/d

	Marge globale d'intermédiation			
	2013	2014	2015	2016
DFA	4,0 %	3,8 %	3,6 %	3,4 %
Océan Indien	2,3 %	2,4 %	2,3 %	2,2 %
Nouvelle-Calédonie	2,3 %	2,6 %	2,5 %	2,5 %
Polynésie française	2,7 %	2,6 %	2,4 %	2,3 %
France entière	1,3 %	1,3 %	1,3 %	1,3 %

Les conditions d'exploitation se resserrent, mais la productivité s'améliore

Ventilation du PNB des banques ultramarines (2016)



Les conditions d'exploitation des banques dans les DFA sont moins favorables que dans l'océan Indien ou la France entière, avec un coefficient d'exploitation qui se porte à 73,7 %, en hausse de 1 point par rapport à 2015 (72,7 %).

Dans l'océan Indien, les conditions d'exploitation des banques se dégradent en raison de la hausse des frais généraux (+6 %) et en particulier des frais pour services extérieurs (+13,9 %), en lien avec les évolutions en cours pour certains établissements. De ce fait, alors qu'il était auparavant inférieur à celui observé sur la France entière, le coefficient d'exploitation de ces banques augmente de 3,7 points sur l'exercice, pour atteindre 67,7 % en 2016.

	DFA				Océan Indien				France entière			
	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016	2013	2014	2015	2016
Coefficient net d'exploitation	72,2 %	72,8 %	72,7 %	73,7 %	64,3 %	63,6 %	64,1 %	67,7 %	65,0 %	66,0 %	63,5 %	63,2 %
PNB/effectifs (milliers d'€)	206,0	210,3	214,7	239,9	233,1	237,4	235,2	248,1	n/d	n/d	n/d	n/d
Frais de personnel / effectif (milliers d'€)	78,2	79,6	80,6	88,4	81,3	82,1	82,8	88,1	n/d	n/d	n/d	n/d
Concours à la clientèle/effectifs (millions d'€)	3 084	3 204	3 419	3 889	5 013	4 920	4 922	5 245	n/d	n/d	n/d	n/d
Dépôts de la clientèle/effectifs (millions d'€)	2 776	2 912	3 096	3 632	3 302	3 380	3 463	3 816	n/d	n/d	n/d	n/d

Dans les DFA, les indicateurs de productivité poursuivent leur amélioration en 2016, à l'exception du montant moyen des frais de personnel par agent, qui augmente pour la troisième année consécutive. Dans l'océan Indien, ces indicateurs sont également en hausse en 2016, à l'exception également du montant moyen des frais de personnel par agent.

La hausse des provisions pour risque renchérit le coût du risque dans les DFA

Dans les DFA, le résultat brut d'exploitation (RBE) diminue de 2,4 % à 175 millions d'euros. Paradoxalement, alors que le taux de créances douteuses diminue, le coût du risque augmente fortement (+30,1 millions d'euros en 2016, après une année 2015 exceptionnellement favorable et retrouve un niveau équivalent à celui des années précédentes. De ce fait, le résultat d'exploitation est en baisse (-20,3 %), à 135 millions d'euros.

Coût du risque / RBE ⁽¹⁾

	2013	2014	2015	2016
DFA	-27,7 %	-21,0 %	-5,3 %	-22,6 %
Océan Indien	-6,1 %	-0,3 %	-12,4 %	-12,0 %
France entière	-22,5 %	-11,0 %	-5,6 %	-23,7 %

(1) Le ratio coût du risque /RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécouvrables. Un ratio positif témoigne d'une contribution positive du coût du risque aux résultats.

En ce qui concerne l'échantillon de l'océan Indien, le résultat brut d'exploitation diminue de 9,1 % à 162 millions d'euros en 2016. Le coût du risque diminue de 11,7 % du fait de la baisse des dotations aux provisions pour créances douteuses et des pertes sur créances irrécouvrables. Il consomme de ce fait une part du résultat bien moindre que pour les banques des DFA (12 % contre 22,6 %). Le résultat d'exploitation affiche une baisse de 8,7 % à 143 millions d'euros.

Le résultat net, en recul, affaiblit une rentabilité qui reste globalement élevée

Dans les DFA, la baisse du résultat net des banques de la zone, de 30,4 %, est plus soutenue en proportion que celle des autres soldes du compte de résultats en raison de la diminution des produits exceptionnels. Le résultat net agrégé chute à 79 millions d'euros, contre 113 millions d'euros en 2015. Dans l'océan Indien, le résultat net est en recul de 15,1 % à 98 millions d'euros, en raison notamment d'un montant d'impôt supplémentaire de 7 millions d'euros par rapport à l'exercice

Indicateurs de rentabilité

	2013					2016				
	DFA	Océan Indien	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	France entière	DFA	Océan Indien	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	France entière
Résultat net / total bilan (ROA)	0,6 %	0,8 %	1,0 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,8 %	0,6 %	0,5 %
Résultat net /fonds propres (ROE)	8,4 %	9,0 %	11,3 %	2,7 %	4,8 %	7,0 %	8,0 %	9,4 %	5,9 %	5,8 %
Taux marge nette	13,1 %	25,2 %	27,6 %	7,0 %	26,4 %	11,8 %	19,5 %	24,1 %	17,6 %	33,6 %

précédent.

Compte tenu de la baisse du résultat net, les indicateurs de rentabilité s'affaiblissent pour les deux zones, en affichant toutefois des niveaux supérieurs à ceux observés sur la France entière, à l'exception de la marge nette. Le résultat net représente 0,5 % du total de bilan dans les DFA en 2016, en retrait de 0,2 point par rapport à 2015. De même, il diminue de 0,1 point dans l'océan Indien à 0,6 %. Le ROE (*return on equity* : résultat net/fonds propres) est également en baisse sur l'année dans les DFA (-3,2 points), alors qu'il marque une progression mesurée de 0,2 point dans l'océan Indien. La marge nette se dégrade sur les deux géographies (-5,4 et -3,8 points respectivement).

GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation : (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB

Coût du risque : dotations aux provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) + reprises sur provisions (créances douteuses, dépréciation et risques et charges) – pertes sur créances irrécouvrables + intérêts sur créances douteuses

Intérêts nets : intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)

Marge globale d'intermédiation : produits nets d'intermédiation / les encours intermédiés

Marge nette : résultat net / PNB

Marge sur les opérations avec la clientèle : rendement moyen des emplois clientèle - coût moyen des ressources clientèle.

Produit net bancaire (PNB) : intérêts nets + commissions nettes + divers nets

Rendement moyen : produits générés par un encours / Encours moyen

Résultat brut d'exploitation : PNB – frais généraux – dotations aux amortissements – dotations nettes aux provisions sur immobilisations

Résultat net : produits de l'exercice – charges de l'exercice

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse de l'activité bancaire, focalisée sur les banques généralistes, a été réalisée à partir des données d'échantillons de banques suivants (pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, il s'agit de l'ensemble des établissements de crédit locaux, hors ECS) :

DFA	Océan Indien	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française
BNPP AG	BFCOI	BCI	BDP
BRED-BP	BNPP Réunion	BNPP NC	BDT
CEPAC		BNC	SGCB
CEPAC	LCL AG (1)	CRCAMR	SOCREDO
CRCAMG	SGBA		

(1) Les données 2014 ont été reportées sur 2015

À l'exception des données concernant le nombre de comptes, la monétique et les équipements bancaires, qui proviennent de la Banque de France ou de la BCE, les données « France entière » sont extraites de l'étude « Les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance » 2016 ou 2015 de l'ACPR. Dans un souci de cohérence, certains indicateurs ont toutefois été recalculés en utilisant la méthodologie de l'IEDOM.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS - Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : décembre 2017 – Dépôt légal : décembre 2017 – ISSN 1952-9619